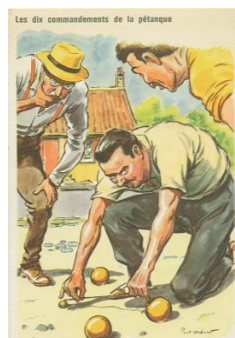
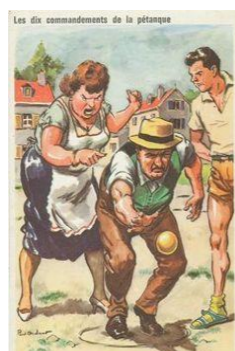


38 équipes au concours de pétanque !

Dès potron minet, les bénévoles de l'association s'attelèrent à transformer la place de l'église en un vaste boulodrome. Après avoir étalé le sable à lapin, puis tracé les terrains, les organisateurs accueillirent les doublettes venues des communes voisines comme Condé-en-Brie, Crézancy, Viffort, Reuilly-Sauvigny, Barzy-sur-Marne ou encore Nesles-la-Montagne. Le temps clément permit d'une part, aux joueurs de s'affronter dans de bonnes conditions, et d'autre part, à la buvette-restauration de tourner à plein régime. « *Nous avons utilisé 40kg de frites, 230 pièces de viande, et 16 litres de pâte à crêpes !* » explique Céline Picart, secrétaire du comité des fêtes. Vers 18h00, après moult parties acharnées, le président Louison Tanet annonça les résultats tant attendus. La victoire revint cette année à la doublette Feltrin. Comme lors des éditions précédentes, chaque joueur repartit avec un lot de consolation.



Le bon plan !

La roulotte Fagotini prend ses quartiers à Condé-en-Brie. Désormais, chaque vendredi soir aux Canardises des 3 Vallées à Condé-en-Brie, l'idée de la roulotte Fagotini est bien de régaler tous les amateurs de galettes salées et crêpes sucrées. A partir de 18h00, il est possible de consommer ces produits frais et faits maison sur place ou les emporter. L'occasion également de (re)découvrir des bières artisanales locales. Roulotte Fagotini, 2 rue du Cahot. 02330 Condé-en-Brie. Tél : 03 26 51 80 05 ou 06 22 57 29 98.

Cérémonie du 8 mai : comme avant



Dans la commune nouvelle Vallées-en-Champagne, la cérémonie officielle du 8 mai devait se dérouler uniquement dans la commune historique de Saint-Agnan. Sauf que ! Devant le mécontentement de Jacqueline Picart, maire déléguée de La Chapelle-Monthodon, et Bernard Roulot, président de l'association locale des Anciens combattants, Bruno Lahouati, maire de Vallées-en-Champagne, a finalement lâché du lest en revenant sur une décision actée lors d'une séance du conseil municipal en octobre 2016. Une cérémonie a donc eu lieu dans la commune odonienne. A l'issue de celle-ci, la troupe a pris la direction de Saint-Agnan pour commémorer la capitulation nazie. Pierre Troublé, adjoint au maire délégué Claude Picart, a accueilli la nombreuse assistance composée d'élus et d'habitants des trois communes. Saint-Agnan ne possède pas de monument aux morts. Une plaque commémorative est par contre apposée dans une salle jouxtant le secrétariat de la mairie. Pierre Troublé, entouré de porte-drapeaux, Jacqueline Picart, et Bruno Lahouati, a donc déposé une gerbe de fleurs sous la dite plaque. L'appel aux morts des trois villages et la Marseillaise entonnée par l'ensemble de l'assistance ont ponctué une belle cérémonie commune. Tout est bien qui finit bien !

Revoilà la RD203 !



Des usagers de la RD 203 se demandaient récemment où était passée, non pas la 7^{ème} Compagnie, mais la promesse de la voirie départementale de l'Aisne concernant les travaux envisagés sur cette route classée juste avant les chemins. Dans la nature ? Pas du tout ! Lundi 22 mai, les services de l'antenne technique de Château-Thierry ont procédé à un dérasement d'accotements, suivi dans la foulée d'un curage des fossés. Quant à la création de 2 emplacements destinés à faciliter le croisement des véhicules, cette promesse n'est, pour l'instant, pas tenue. Par contre, un gravillonnage de cette route qui ne se voit pas est annoncé pour le mois d'août 2017. Les lanceurs d'alerte seront vigilants.